REVUE

DE LA

NUMISMATIQUE

BELGE,

PUBLIÉE SOUS LES AUSPICES DE LA SOCIÉTÉ NUMISMATIQUE,

PAR MM. R. CHALON, L. DE COSTER ET CH. PIOT.

—

2e SÉRIE. — TOME VI.

BRUXELLES,

LIBRAIRIE POLYTECHNIQUE D'AUG. DECQ,

9, RUE DE LA MADELEINE.

—

1856

TROUVAILLE

DE

MONNAIES DU ONZIÈME SIÈCLE.

La découverte d'un dépôt numismatique est toujours une bonne fortune. Rarement ces petits trésors ne nous font pas connaître quelques nouveautés, et, le plus souvent, ils nous viennent en aide pour nous permettre d'éclaircir des points obscurs de l'histoire monétaire, de corriger des erreurs et de refaire des classements; de plus, ils nous rendent parfois des anneaux de cette chaîne brisée et dispersée, qu'il semble que notre siècle a pris à tâche de rétablir; enfin ces découvertes profitent à l'histoire, à l'archéologie et à l'étude si intéressante des mœurs et des arts chez nos ancêtres.

Mais depuis quelques années nous vivions dans un calme désespérant. « On ne fait plus de trouvailles! » criait-on de toutes parts. Cela devenait alarmant, et il y avait bien de quoi. Il semblait même que le feu sacré allait en se refroidissant; mais je nie qu'il existe parmi nous des natures accessibles à des impressions décourageantes. Notre lune de miel dure toujours.

Quoi qu'il en soit, je viens, aujourd'hui, rendre compte

d'une des plus intéressantes trouvailles qui ait jamais été faite en Belgique ou de monnaies de ce pays. C'est à Maestricht que ce dépôt a été découvert, il y a huit mois. Ce sont tous deniers du XIe siècle, appartenant presque généralement aux provinces de Liége et de Namur. Ils étaient au nombre d'environ trois cents, y compris une grande quantité de pièces brisées, détériorées ou totalement usées (1).

(1) Cette découverte, qui a eu quelque retentissement dans le pays, jettera aussi une vive lumière sur l'étude de nos monnaies. Elle vient déjà de faire restituer à l'un des deux comtes de Flandre du nom de Robert, 1071 à 1111, divers deniers attribués jusque-là à Robert II, d'Artois. En présence de données monétaires si explicites, cette rectification devenait une chose tellement simple, que M. Serrure a jugé qu'il suffisait bien qu'elle parut sous le couvert d'un jeune étudiant en droit. Aussi n'ai-je plus reconnu la sagacité habituelle de M. Piot, et je ne puis comprendre que mon collègue, qui a eu à sa disposition toute ma trouvaille qu'il a feuilletée à son aise et qu'il connaissait par cœur, ait contredit une vérité aujourd'hui si manifeste, et cela pour y opposer une combinaison qui ne s'appuie sur aucun fait analogue connu dans notre numismatique, c'est-à-dire pour substituer à un puissant comte de Flandre un avoué d'Arras. J'ajouterai, en passant, que l'attribution à Saint-Omer de plusieurs pièces de la planche de M. Serrure, surtout des deux premiers numéros, me paraît bien moins solidement fondée.

Veut-on la contre-épreuve de la rectification qui nous occupe ? Nous la trouverons dans la comparaison à établir entre le système monétaire des feudataires de l'empire et le système monétaire flamand. En effet, les deniers de ma trouvaille, qui appartiennent à la seconde moitié du XIe siècle, pèsent 0.85 à 0.92 grammes, tandis que ceux d'Arras, au nom de Robert, ne fournissent que 0.55 à 0.60 grammes. Il est vrai qu'à partir de cette époque, et pendant tout un siècle, les éléments nous manquent pour suivre et signaler successivement la marche de cette décroissance, dont l'action a dû être simultanée sur les deux systèmes ; mais depuis, et dans le courant du XIIIe siècle, lorsque les espèces abondent de part et

Ce trésor semble d'abord nous révéler un fait important et sur lequel, des données certaines nous manquant, nous conservions des doutes. Or, ce serait dans la première moitié du xie siècle, que les évêques de Liége, les comtes de Namur et probablement presque tous nos barons et prélats se sont affranchis de l'autorité impériale ou plutôt ont commencé à battre monnaie à leur nom.

La présence des espèces de trois prélats liégeois indique aussi l'âge ou à peu près la circonscription de l'époque que l'on peut assigner au dépôt. Ces espèces sont de Wazon (1042 à 1048), de Théodwin (1048 à 1075) et de Henri Ier (1075 à 1091). Seulement, je ferai observer que de ce dernier il n'y avait que trois pièces portant la signature de l'évêque ; que toutes trois, du même coin, et bien que frappées avec une négligence extrême et difficiles à déterminer à première vue, témoignent par leur état de conservation, qu'elles circulaient tout récemment, et qu'ainsi la date probable de l'enfouissement peut être placée dans les premières années du règne de Henri Ier. D'autres pièces me fourniront dans la suite l'occasion de revenir à ce point de discussion, d'ailleurs d'une importance secondaire.

Passons à la description des monnaies composant ce curieux ensemble.

d'autre, nous retrouvons à peu près la même proportion entre le poids des Brabançons et le poids des Flamands. Or, les derniers *Bastiniens* ne vont pas au delà de 0.60 grammes, et les derniers *Artésiens* ou flamands ne dépassent pas 0.40 grammes.

DENIERS IMPÉRIAUX OU DU SYSTÈME IMPÉRIAL.

1. — HEINRICVS. IMPERA. Tête en profil, à droite.
— S. LANBRTPATRON... inscrit dans le creux de quatre arcs de cercle réunis en croix ; au centre, une croisette ; plusieurs lettres portent des traits d'abréviation. — Poids, 1.18 gramme.

Un exemplaire, bonne conservation.

Un denier analogue, mais la tête regardant à gauche, a été publié dans cette *Revue*, 1re série, t. VI, pl. IX, fig. 21.

2. — HENR. CV..... Tête à droite.
— . . MITIANV. . (Domitianus). Dans le champ, HOIVM. — Poids, 1.05 gramme.

Un exemplaire assez endommagé, appartenant à la Bibliothèque royale.

Voy. la *Revue*, 1re série, t. IV, pag. 348, n° 9.

3. — Tête impériale ; l'inscription illisible.
— Tête seigneuriale nue ; légende illisible. — Poids, 1.25 gramme.

Deux exemplaires.

4. — + SANCTVSM... Est-ce saint Monulphe, le généreux bienfaiteur du chapitre de Saint-Servais? Tête nue, à gauche.
— ... TCE... (peut-être *trajectum*). Dans le centre, une clef entourée du mot : CLAVIS. — Poids, 1.10 gramme.

Voy. pl. XIX, fig. 1.

Il y avait deux exemplaires de ce denier, dont l'un se

trouve dans la collection de M. Dumoulin, à Maestricht, l'autre chez M. Capitaine, à Liége.

Ce denier est très-ancien. Notre collègue et ami, M. Piot, en a fait graver une variété dans le cahier précédent de la *Revue*, pl. XI, fig. 9.

5. — HIERMANV', écrit à rebours. Tête nue en profil, à gauche.

— *f* ORVZ. V. Dans le centre, une croix cantonnée de quatre points. — Poids, 1.30 gramme, bien que la pièce ait une petite ébréchure.

Exemplaire unique.

Voy. pl. XIX, fig. 2.

Dans la première moitié et vers le milieu du XIe siècle, on trouve le long de la Meuse plusieurs princes puissants du nom de Herman. Le saint invoqué sur ce singulier monument aidera sans doute à faire découvrir son origine; j'avoue humblement que je n'ose proposer une attribution à cette monnaie.

6. — + HEI..... probablement un nom impérial. Tête diadémée, à droite.

— STSC...BR... Croix à doubles bandes en grènetis, et cantonnée des lettres MÆGI. — Poids, 1.25 gr.

Deux exemplaires légèrement variés.

Voy. pl. XIX, fig. 3.

La seigneurie de Megen semble très-ancienne et avoir appartenu à une famille illustre, si on en croit Butkens. Je suis donc porté à restituer ce denier à Megen. Notre savant confrère, M. Cuypers, qui connaît Megen comme ses poches, ne manquera pas de nous avertir si je me trompe.

7. — + HE.....CVS REX, écrit à rebours. Même tête.
— Type de la pièce précédente, la légende circulaire indéchiffrable ; la croix est anglée des lettres : SIMO ou MOSI au lieu de MÆGI. — Poids, 1.32 gramme.

Exemplaire unique.

Ce denier a le même *facies*, le style identiquement semblable et tous les caractères du denier précédent. J'ai donc cru pouvoir me dispenser d'en reproduire les empreintes ; d'ailleurs, je le répète, l'inscription circulaire du revers est illisible.

Je signale encore cette monnaie à l'attention de M. Cuypers.

AUTRE SYSTÈME MONÉTAIRE.

ÉVÊCHÉ DE LIÉGE.

La numismatique liégeoise des XIe, XIIe et XIIIe siècles était déjà d'une richesse et d'une importance, dont nulle autre province de la Belgique n'approchait ; mais elle acquiert aujourd'hui un accroissement de splendeur considérable.

8. *Wazon* (1042 à 1048). — .AZSO..... Crosse sur un croissant ; derrière la crosse, deux globules.
— + S.....RT' (S. Lambert'), écrit à rebours. Tête nue en profil, à gauche. — poids, 0.82 gram.

Exemplaire unique, appartenant à la Bibliothèque royale. *Voy.* pl. XIX, fig. 4.

La faiblesse du poids de ce denier, cependant assez bien conservé, est remarquable. Il est d'ailleurs en par-

faite concordance avec le poids des espèces du successeur de Wazon, Théodwin, lesquelles faisaient partie du dépôt de Mastricht. Mais on va voir, à la suite du n° 15, un denier de ce Théodwin, frappé à Thuin, ne provenant pas de la trouvaille qui nous occupe, et qui, rencontré isolément, m'a été très-obligeamment communiqué par M. le comte de Robiano. Or, ce denier, encore qu'ébréché et légèrement usé, pèse 1.10 gramme, et certes, étant neuf, il a dû fournir un poids d'environ 1.30 gramme, tandis que les monnaies assez entières de Théodwin, retrouvées à Maestricht, ne donnent que 0.85 à 0.88 gramme, soit plus de 0.40 gramme de moins. Il est donc évident qu'il y avait en présence, dans l'évêché de Liége, deux systèmes monétaires, deux deniers de l'un valant trois deniers de l'autre système.

9. — *Théodwin,* (1048 à 1075) — ✠ DIETVIN. ETS. *Episcopus Tungrensis.* Buste à tête nue et tonsurée, de face, tenant dans la main droite une crosse, et dans la gauche un livre.

— ✠ LEG ✠ I ∘ A ∘. Bâtiment à trois tours dans un cercle perlé. — Poids, 0.85 gramme.

Trois exemplaires, dont l'un très-médiocre; ceux bien conservés sont à la Bibliothèque royale et chez M. Dumoulin.

Voy. pl. XIX, fig. 5 (1).

(1) Un diplôme royal de 1070 donne encore à Théodwin la qualification d'évêque de Tongres : « ..... quia vir venerabilis Dietwinus Tungrensis ecclesiæ episcopus..... » *Voy.* Chapeauville, t. II, p. 13.

10. — Mêmes légende et type.

— ✠ H∘O•✠∘I∘V∘M. Même bâtiment, mais la tour du milieu en forme de dôme. — Poids, 0.88 gramme.

Trois exemplaires, dont deux très-mauvais; la belle épreuve appartient à la Bibliothèque royale.

Voy. pl. XIX, fig. 6.

11. — ✠ D . . . . . ⊖TS. Même type (1).

— LEGIA, autour d'un bâtiment ou une église dans une enceinte. — Poids, 0.88 gramme.

Exemplaire unique appartenant à la Bibliothèque royale.

Voy. pl. XIX, fig. 7.

12. — ✠ DI⊖VVINVS. Dans le centre d'un cercle perlé, HOII (Hui); au-dessus et au-dessous, une croisette accostée de deux annelets.

— DOMITN — MARIA. Deux bustes en regard. — Poids, 0.87 gramme.

Six exemplaires (2).

Voy. pl. XIX, fig. 8.

Ces deniers sont tous en mauvais état de conservation, et ce n'est qu'au moyen de plusieurs échantillons que j'ai

(1) Souvent la lettre *D* prend la forme d'un *O* précédé d'un appendice en façon de virgule renversée; pour le *G*, la virgule est à droite du *O*.

(2) Lorsqu'il existe plusieurs échantillons du même denier, je donne toujours le poids de celui le plus entier. Les pièces parfaitement intactes fournissent invariablement 0.85 à 0.92 gramme, trébuchant. Ce résultat concorde avec le poids de la généralité des deniers de la trouvaille de M. le major Meyers, deniers qui appartiennent au premier tiers du XIIe siècle. Quatre seulement donnent quelques centigrammes de plus; mais on sait la pureté de conservation de toutes ces pièces.

pu compléter les inscriptions. J'ajouterai qu'il m'a fallu recourir à ce procédé pour plusieurs autres monnaies; mais on peut être assuré de la rigoureuse exactitude des légendes et de la fidélité apportée dans la reproduction des types et des lettres. Du reste, la plupart des pièces de cette trouvaille sont plus ou moins endommagées, et, de plus, frappées avec une certaine négligence qui caractérise l'époque.

13. — Mêmes légende et type.
— ✠ DOMITIANVS. Mêmes bustes. — Poids, 0.85 gramme.

Exemplaire unique.

Je n'ai pas fait graver cette pièce, les types étant exactement ceux de la monnaie précédente.

14. — DEODVIN. Buste à tête tonsurée; profil à gauche.
— ✠ CEVNVS. Croix cantonnée, dans un cercle perlé. — Poids, 0.72 gramme.

Exemplaire unique appartenant à la Bibliothèque royale; l'épreuve est un peu endommagée. Il en existe un deuxième exemplaire, mais en fragments (1).

Voy. pl. XIX. fig. 9.

15. — DIETVVIN. Buste à tête tonsurée, profil à droite.
— ✠ CEV ✠ NVS. Croix très-ornée dans un cercle. — Poids, 0.85 gramme.

Exemplaire unique, appartenant à M. le comte de Robiano.

Voy. pl. XIX, fig. 10.

(1) Lelewel avait déjà signalé cette monnaie, mais les lacunes que présentaient les légendes de sa pièce ont induit en erreur notre savant maître, qui y vit une monnaie de l'évêché de Toul. Voy. *Numismatique du moyen âge*, t. II, p. 183.

Je présume que l'atelier de Ciney au nom des évêques de Liége n'était pas connu.

L'atelier de Thuin semble ne pas avoir été représenté dans la trouvaille de Maestricht. Je profiterai de la gracieuse obligeance de M. le comte de Robiano, pour placer ici un denier de Thuin au nom de l'évêque Théodwin.

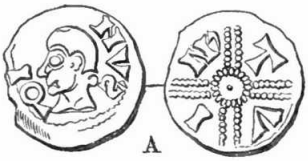

A

— DI . . . NVS (Dievinus). Tête en profil, à gauche.

— TVIN', dans les angles d'une croix à doubles bandes perlées; dans le centre, un cercle perlé. — Poids, 1.10 gramme.

J'ai signalé, plus haut, le poids de ce denier qui a dû peser, étant neuf, 1.30 gramme au moins, afin de faire remarquer qu'il existait simultanément deux systèmes monétaires.

16. — DOMIT . . . . Buste en profil, tête tonsurée, de saint Domitien; devant, une crosse.

— ✠ SA . . . . ARIA. Tête de face de la vierge.

— Poids, 0.88 gramme.

Trois exemplaires, très-mal frappés et de médiocre conservation.

Voy. pl. XIX, fig. 11.

Pour placer ce denier à la suite des monnaies de Théodwin, de qui je le crois contemporain, je me suis fondé sur ces deux considérations : 1° Que l'état d'usure des deniers

aux deux bustes (*voy* fig. 8) fait supposer qu'ils appartiennent à la première époque de Théodwin ; 2° qu'un denier aux types de la fig. 11, mais d'une exécution bien supérieure et de belle conservation (*voy.* fig. 16), s'est montré en plusieurs exemplaires dans la trouvaille. On peut donc, avec apparence de raison, conclure de ce qui précède, que le type, fig. 8, a été abandonné sous Théodwin et remplacé aussitôt par celui de la fig. 11.

17. — *Visé* ✠ LANTBERTVS. Tête à droite; crosse devant le profil.

— VIOZÆ. Cerf ou chevreuil. — Poids, 0.80 gramme.

Quatre exemplaires assez mal conservés.

Voy. pl. XIX, fig. 12.

La ville de Visé nous fournit des monnaies du IXe siècle, frappées au nom de Charles le Chauve et de Louis le Bègue, INVICO VIOSATO, ou VIOSAO. Le nom de cette localité se trouve écrit, dans les anciens documents, de quinze à vingt manières. Un diplôme de 1070, date qui se rapproche de l'époque de l'émission de notre denier, dit *viosaz*.

La présence d'un cerf, comme type local, sur ce denier, n'a rien qui doive étonner ; il trouve son explication dans le commerce de pelleteries d'animaux sauvages qui se faisait anciennement à Visé. Par diplôme daté de 1131, statuant sur les prétentions des marchands de Huy, l'empereur Lothaire décréta que les pelleteries n'avaient jamais été exemptes des droits de tonlieu au marché de Visé : « . . . . . Hoienses judicio tantum scabinorum Leodien-« sium jurasse, de *pellibus silvestrium animalium* se nul-

« lum in foro isto (Viseti) debere teloneum; nos autem « regiæ potestatis utentes censura . . . . . » *Voy.* l'*Histoire de la bonne ville de Visé,* par F. Henaux, p. 25. Selon le *Magnum Chronicon Belgicum,* le marché de Visé a eu une grande renommée : « Forum in eâdem villa fuit valde nomi- « natum, et permansit usque ad tempora Alberti primi. » Or, Albert Ier mourut en 1192.

18. — Légende indéchiffrable. Tête de face.
— Le même animal; la lettre V au-dessus et la lettre I au-dessous. Ce sont évidemment les deux premières lettres du nom de la ville de Visé; devant le cerf, deux points. — Poids, 0.58 gramme. (*Obole.*)

Deux exemplaires, dont l'un à la Bibliothèque royale, l'autre à M. Capitaine. C'est la seule *obole* de la trouvaille. *Voy.* pl. XIX, fig. 12 *bis.*

Les pièces de Visé sont-elles municipales? Peut-on considérer comme autonomes les deniers n'énonçant pas de nom d'évêque? La monnaie de Huy représentant les bustes des deux patrons de cette ville, et frappée au nom de Théodwin, doit être épiscopale; *voy.* fig. 8; mais plus tard, l'empreinte des deux bustes apparaît sans l'intervention du chef de l'Église; faut-il inférer de ce fait que la monnaie est municipale? J'en doute.

19. — *Henri Ier* (1075 à 1091) — HENRIC. EPS. Buste de face, la tête ceinte d'un ornement perlé, tenant dans la main droite une crosse, dans la gauche un livre; une croix à long pied orne son vêtement.
— Église ou bâtiment et la lettre L. — Poids, 0.87 gramme.

Trois exemplaires très-mal frappés, mais neufs.

Voy. pl. XIX, fig. 13.

20. — ✠ .. GIA (*Legia*). Buste de face tenant une crosse; la tête ornée comme sur la pièce précédente.

— + RHLVOD....., écrit à rebours. Croix anglée de quatre têtes de face. — Poids, 0.78 gramme, mais il manque un morceau à ce denier.

Deux exemplaires, dont l'un à la Bibliothèque, l'autre à M. Capitaine; très-belle conservation.

Voy. pl. XIX, fig. 14.

21. — + LEGIA. Buste épiscopal de face; tenant la crosse dans la main droite et un livre dans la main gauche.

— + ∘ L ∘ Θ ∘ G ∘ I ∘ A ∘, toutes les lettres séparées par un annelet. Bâtiment dans un cercle en grènetis. — Poids, 0.86 à 0.93 gramme.

Onze exemplaires parfaitement conservés.

Voy. pl. XX, fig. 15.

Tous ces deniers étant de fort belle conservation, et portant, de plus, la tête de l'évêque exactement coiffée comme celle du denier, fig. 13, qui est incontestablement de Henri Ier, c'est au règne de ce prélat qu'il convient de restituer cette pièce.

Un exemplaire unique porte autour du buste + LΘ — GA, avec trois points en triangle après la lettre Θ, et ces mêmes points devant la lettre G. De plus, tous les annelets séparant l'inscription du revers ont dans le centre un point.

22. — *S* DO — MI. TI. AN'. Buste crossé, profil à droite, de saint Domitien, patron de Huy.

— + S ∘ M ∘ A — R ∘ I ∘ A. Buste de face de la Vierge. — Poids, 0.85 gramme.

Sept exemplaires.

Voy. pl. XX, fig. 16.

Ces deniers sont aussi très-bien conservés, mais la plupart frappés très-négligemment, fait qui se produit malheureusement pour un grand nombre des pièces de la trouvaille. En décrivant, plus haut, un denier aux mêmes bustes (*voy.* fig. 11), que j'ai attribué au règne de Théodwin, j'ai dit que je produirais une monnaie analogue que je donnerais à Henri Ier; je pense qu'on adoptera ce classement.

COMTÉ DE NAMUR.

23. — *Albert III* (1037? jusque vers 1106). — ALBERTV. Buste en profil, à droite.

— NMVCVM (Namurcum). Croix pattée, traversée dans le centre par une petite croix à branches ornées. — Poids, 0.85 gramme.

Deux exemplaires, dont l'un au cabinet de la Société Archéologique de Namur, l'autre à M. le comte de Robiano.

Voy. pl. XX, fig. 17.

24. — ALBE . R . T ∘ V ∘ S ∘ Buste en profil, à droite.

— D ∘ E ∘ O ∘ N ∘ A ∘ N ∘ T. Bâtiment dans un cercle en grènetis, — Poids, 0.80 gramme.

Trois exemplaires bien conservés, dont deux dans les collections indiquées pour le denier précédent.

Voy. pl. XX, fig. 18.

25. — A ... R. V. (*Albertu*). Même buste.

— ... O ∘ NA.. (*Deonant*). Carré formé de quatre arcs de cercle et traversé par une croix dont les bouts sont terminés par trois points. — Poids, 0.87 gramme.

Quatre exemplaires extrêmement mal frappés.

Voy. pl. XX, fig. 19.

Albert III a régné plus de soixante ans. Nous connaissions déjà de ce prince deux types plus anciens que ceux de notre trouvaille ; l'un de l'atelier de Namur, l'autre frappé à Dinant. Celui de Dinant a été gravé dans les *Mémoires de la Société d'Archéologie et de Numismatique de St-Pétersbourg*, 1849, pl. XIII, fig. 9, publiés par M. de Köhne. En regard de cette monnaie apparaît un denier, tout à fait semblable, mais frappé au nom d'un Henri, que M. de Köhne croit être le seigneur de Durbuy et de la Roche, frère du comte Albert. Voici ces deux monnaies :

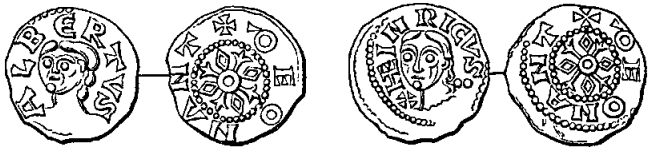

D'un autre côté, les évêques de Liége possédant une partie de Dinant, nommée Sainte-Marie, M. Piot a supposé que le denier HENRICUS appartenait à l'évêque Henri Ier ; c'est encore une erreur. Il s'agit ici d'un roi ou empereur

d'Allemagne, très-probablement Henri III (1039 à 1054); et je soupçonne fort que c'est vers l'époque où Albert fabriqua ce denier qu'il obtint l'affranchissement monétaire que semble exprimer la présence du nom et de l'effigie du comte de Namur.

Les deniers de ma trouvaille sont plus petits que ceux de M. de Köhne; ils sont donc postérieurs à ceux-ci, s'ils n'appartiennent pas au système fort qui existait encore sous l'évêque Théodwin; leur poids m'est inconnu. Mais l'époque de l'enfouissement pouvant raisonnablement être fixée de 1080 à 1085 au plus tard, il en résulte qu'Albert a pu et a dû frapper d'autres espèces encore. En effet, voici un denier du même, trouvé isolément entre Liége et Namur, et appartenant à la Bibliothèque royale:

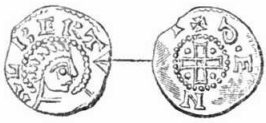

Son module indique bien qu'il est postérieur aux pièces du dépôt de Maestricht.

— ALBERTV. Tête à droite.

— + D. E.. N..T (*Deonant*). Croix à doubles bandes cantonnée de quatre points. — Poids, 0.70 gramme.

CELLES, PRÈS DINANT.

26. — *Henri IV* (1054 à 1078) — HENR... Buste de face, à tête couronnée, de l'empereur, tenant dans la main droite le globe.....

— CELLA. Vaisseau ayant au bout du mât une croisette. — Poids, 0.85 gramme.

Exemplaire unique appartenant à la Bibliothèque royale. *Voy.* pl. XX, fig. 20.

27. —HEINRIC.. Buste de face portant globe et sceptre.
— CELLA. Monogramme dans le centre. Ce monogramme est conforme à celui qui figure sur des diplômes de Henri IV. Poids, 0.85 gramme [1].

Trois exemplaires appartenant à la Bibliothèque royale. *Voy.* pl. XX, fig. 21.

Ce n'est qu'au moyen des trois échantillons réunis, qu'on lit le nom du lieu, *Cella*, mais cette lecture est incontestable (CE—LL—A).

28. — *Anonyme.* H. AD. EL'. Buste en profil, à gauche, de saint Hadelin, ayant la tête tonsurée ; devant la figure, une crosse.
— + CEL + LA. Bâtiment. — Poids, 0.85 gramme.

Six exemplaires, de très-médiocre conservation. *Voy.* pl. XX, fig. 22.

Ces monnaies sont aussi très-mal frappées et pas une ne fournit complétement les légendes.

C'est sous saint Remacle, vers le milieu du VIIe siècle, qu'un monastère ou chapitre de chanoines fut fondé à Celles, commune qui appartenait anciennement à l'évêché de Liége. Saint Hadelin, d'origine aquitanique, et disciple de saint Remacle, fut le premier abbé de cet établissement, lequel a

[1] La Bibliothèque royale de Danemark possède un denier, au type du même monogramme, de l'empereur Henri III, 1047 à 1054, avec l'inscription : MONETA CELES. Voy. *Mémoires de la Société d'archéologie et de numismatique de Saint-Pétersbourg.* 1849, pl. XVI, fig. 1, et 1850, p. 99. Ce denier est d'un module beaucoup plus large que le nôtre.

continué d'exister sous le patronage et le vocable de saint Hadelin. Plus tard, en 1337, afin de se soustraire aux vexations et aux oppressions du seigneur de Celles, les chanoines émigrèrent et allèrent s'établir à Visé. Si maintenant, vers le milieu du XIe siècle, nous rencontrons la monnaie impériale de Celles, nous pouvons espérer de retrouver des espèces plus anciennes de cet atelier; car, en règle générale, les empereurs de la maison de Saxe ont continué de battre dans les localités qui forgeaient sous les Carlovingiens.

ÉVÊCHÉ D'UTRECHT.

29. — *Guillaume* (1054 à 1076). Sans légende. Buste de face, tenant dans la main droite une crosse, et dans la gauche, une croix à long pied.

— Bâtiment à quatre rangées d'ouvertures; à droite du bâtiment, la lettre V sous un double cercle; à gauche, une croix à long pied. — Poids, 0,94 gramme.

Exemplaire unique.

Voy. pl. XX, fig. 23.

30. — TRAIϴCTI. Tête en profil, à droite; devant la figure, une crosse.

— ϴPISSCOP', écrit à rebours. Bâtiment dégénéré, mais rappelant celui du denier précédent; une croix le surmonte. — Poids, 0.89 gramme.

Trois exemplaires.

Voy. pl. XX, fig. 24.

31. — Mêmes légende et tête.

— ϴPIS. Même bâtiment; la croix est accostée de deux annelets. — Poids. 0.92 gramme.

Cinq exemplaires.

Voy. pl. XX, fig. 25.

La plupart des échantillons des deux variétés qui précèdent sont mal frappés, et comme ils accusent presque tous une longue circulation, je ne doute pas qu'ils ne soient de l'évêque Guillaume. C'est aussi l'opinion de mon confrère M. Balfoort, d'Utrecht, qui s'occupe spécialement de la numismatique de son évêché, et la suite monétaire de M. Balfoort est certes la plus riche connue. Toutefois, les monnaies de l'évêque Guillaume, trouvées en Danemark, je pense, signalent un type tout différent de celui-ci; mais il est probable que ces espèces, comme celles de son prédécesseur Bernulf, auxquelles elles étaient mêlées, appartiennent aux ateliers que l'évêché d'Utrecht possédait dans la Frise, pays qui avait des relations de commerce très-suivies avec les peuples du Nord. Or, la Frise étant très-éloignée de Maestricht, on comprend que les pièces frisonnes aient fait défaut dans notre trouvaille, tandis que celles de l'atelier d'Utrecht devaient facilement pénétrer dans le pays de Liége.

ARCHEVÊCHÉ DE COLOGNE.

32. *Hildolf* (1076 à 1079). ✠ HID . ARCHIE✠S. Profil crossé à droite.

— ✠ COL . . . . . IVIS (*Colonia civis*). Trois tours de bâtiment sur un double trait en grènetis; dessous, une épée entre deux profils humains en regard. — Poids, 0.72 gramme.

Exemplaire unique, parfaitement conservé.

Voy. pl. XX, fig. 26.

Ce joli denier n'a rien des caractères propres au monnayage colonais. Le type du revers semble un emblème parlant; c'est l'Église de Cologne qui protége quelque fief ou établissement religieux relevant de l'archevêché. Mais c'est chez nous, je pense, qu'il faut chercher le mot de l'énigme.

33. — HIT . ACHE. Buste crossé et tonsuré, en profil à droite.

— Figure de face, légende inintelligible. — Poids, 0.80 gramme.

Deux exemplaires très-bien conservés, mais mal frappés et de mauvaise fabrique.

Voy. pl. XX, fig. 27.

Ce denier, d'un caractère tout aussi exceptionnel que le précédent, à l'endroit de l'archevêché de Cologne, semble aussi appartenir à quelque fief de cette Église.

COMTÉ DE LOOZ (?).

34. — *Anonyme* (?). Buste impérial de face; couronne en pointe surmontée de la croix.

— ✠ HOVOH · OIL. Dans le centre, un oiseau tourné à gauche regardant derrière lui ; au-dessus, la lettre A. — Poids, 0.90 gramme.

Deux exemplaires, très-belle conservation : l'un à la Bibliothèque royale, l'autre à M. Dumoulin.

Voy. pl. XX, fig. 28.

35. — Même buste.

— + HOVOTNOI. Même type sans la lettre A. — Poids, 0.86 gramme.

Sept exemplaires, dont quelques-uns portent de petites variantes dans les inscriptions. Ils sont généralement moins beaux que les précédents.

Voy. pl. XX, fig. 29.

Les plus anciennes monnaies de Looz connues sont celles qui proviennent de la fameuse trouvaille de deniers du XIIIe siècle, trouvaille faite à Louvain et dont il a été parlé dans le premier volume de la *Revue belge*. Ce précieux trésor nous a fourni deux variétés de deniers de Looz ; ils ont été gravés au t. II, pl. IV, fig. 2 et 3, à la suite d'un excellent travail de notre savant confrère, M. Perreau, sur les monnaies des comtes de Looz.

Ces deniers singuliers portent autour de l'écusson aux armes de Looz, l'inscription : HOIOVAI, laquelle n'a pas, que je sache, été expliquée d'une manière satisfaisante. Or, cette inscription et celles des deux deniers au buste impérial ont déjà quelque analogie entre elles ; et puisque, d'un autre côté, il est probable que les comtes de Looz, dont les domaines étaient si rapprochés de Maestricht, ont dû frapper monnaie de très-bonne heure, conjecture que la composition du dépôt de Maestricht semble devoir pleinement confirmer; enfin, comme je ne découvre dans ma trouvaille aucun autre type que je puisse donner au comté de Looz, je suis porté à lui attribuer ceux dont il s'agit.

Dans cet état de choses, je donnerais à Emmon, mort vers 1070, les deniers sans la lettre A, et à son successeur, Arnoud IV (1070 (?) à 1107), le type avec cette lettre, qui pourrait être l'initiale du nom de ce prince. Cependant, je ferai observer que je n'insiste aucunement sur cette proposition, que je formule tout timidement.

ABBAYE DE STAVELOT.

36. — RIMACLV. Tête en profil à gauche; devant la la figure, une crosse.

— Sans inscription. Une plante, une souche de bois peut-être; du milieu surgit une croix à long pied.— Poids, 0.85 gramme.

Deux exemplaires bien conservés; l'un à M. le comte de Robiano, l'autre à M. Capitaine.

Voy. pl. XX, fig. 30.

Saint Remacle, évêque de Liége, a fondé les deux monastères de Malmedi et de Stavelot. Celui de Malmedi avait été élevé sur le territoire de l'archevêque de Cologne ; celui de Stavelot l'était sur les domaines du prélat liégeois.

Vers 660, saint Remacle abandonna l'évêché de Liége et se retira à Stavelot; il gouverna les deux monastères et mourut en 675. Il avait choisi Stavelot pour lieu de sépulture. Or, Stavelot, qui possédait les reliques de son saint fondateur, avait toujours eu la primauté sur l'abbaye de Malmedi; un seul abbé gouvernait les deux communautés.

Mais sous l'abbé Werenfried, 964 à 980, un moine de Saint-Gal, nommé Notger, qui était venu s'établir à Stavelot, écrivit la vie de saint Remacle; et lorsque les moines de Malmedi apprirent que leur monastère avait été bâti avant celui de Stavelot, ils contestèrent la primauté de celui-ci. Cependant, un concile d'évêques se réunit à Ingelheim, sous l'empereur Otton III; mais les moines de Malmedi furent déboutés de leurs prétentions.

La querelle n'était qu'assoupie, car les religieux de Malmedi, encouragés par l'archevêque de Cologne, Annon

(1056 à 1076), essayèrent de nouveau de se soustraire à l'autorité de l'abbé de Stavelot. Annon, que ses fonctions cumulées de premier ministre de l'Empereur rendaient fort puissant, se fit donner, en 1062, le bénéfice de Malmedi et y installa un abbé. Enfin, vers 1067, les moines de Stavelot triomphèrent et obtinrent justice complète. Notre savant collaborateur, M. Perreau de Tongres, a donné, dans ce recueil, des détails pleins d'intérêt sur Stavelot; *Voy.* 1re série, t. IV.

Me fondant sur ces considérations historiques, j'ai cru devoir donner à Stavelot le denier au buste de saint Remacle.

Mais l'une des deux monnaies au nom de l'archevêque Hildolf, successeur d'Annon, *voy.* plus haut, fig. 26 et 27, ne pourrait-elle pas appartenir à Malmedi ?

CHAPITRE DES CHANOINESSES DE MUNSTERBILSEN.

37. — Personnage debout et de face, tenant dans la main droite une crosse, et dans la gauche un livre. La lettre V, ou A renversée, est répétée trois fois dans le champ.

— SCTI AMEVR, écrit à rebours; croix dans un cercle perlé. — Poids, 0.86 gramme.

Onze exemplaires généralement mal frappés et tous très-incomplets.

Voy. pl. XXI, fig. 31.

38. — Même type.

— + ⊖ I + · · · · · +MV. Croix dans un cercle d'annelets. — Poids, 0.90 gramme.

Exemplaire unique, appartenant à M. Capitaine.

Voy. pl. XXI, fig. 32.

La fondation du monastère de Bilsen (Munsterbilsen),

remonte, comme celui de Celles, au VIIe siècle; il fut érigé en l'année 650 par sainte Landrade, fille de Wandegisile, comte palatin de Dagobert.

Vers 850, un comte Odulphe, qui semble avoir été un des premiers comtes de Looz, fit bâtir une nouvelle église à côté de celle de Sainte-Landrade; il la dédia à saint Amour et y fit transférer les reliques de ce saint, qui jusque-là avaient été conservées à Maestricht. Dès lors, l'église de Saint-Amour devint l'église collégiale des Dames chanoinesses. Notre fécond et savant historiographe, M. Wolters, dans sa *Notice historique sur l'ancien chapitre des chanoinesses nobles de Munsterbilsen*, nous fait connaître de curieux et intéressants détails sur ce monastère.

Saint Amour, originaire d'Aquitaine, dit M. Wolters, accomplit de grands travaux apostoliques dans la Hesbaye, qu'il arracha en partie à l'impiété et aux vices. Il se livra, pendant plusieurs années, près du sépulcre de saint Servais, à la contemplation des choses divines et de là il se transporta à Bilsen, où il mourut en odeur de sainteté; enfin, après sa mort il fut toujours vénéré comme le patron titulaire du couvent. *Voy.* p. 11.

Le nom du saint patron, écrit en langue vulgaire sur un de ces deniers, n'étonnera point; des faits analogues se produisent sur d'autres monnaies connues, et je les soupçonne encore pour quelques pièces du dépôt de Maestricht, par exemple pour les n°s 34, 35, 41 et 42 de la liste générale, dont les inscriptions inintelligibles pour moi viennent appuyer cette conjecture.

Quoi qu'il en soit, on ne saurait douter de l'origine des deux monnaies dont il s'agit, et il est probable que les chanoinesses de Bilsen, comme les chanoines de Celles, ont succédé

au privilége monétaire attaché à cet établissement religieux.

Voici deux deniers impériaux que je crois pouvoir attribuer à Bilsen ; l'un a été trouvé dans la province d'Anvers, l'autre dans le Limbourg.

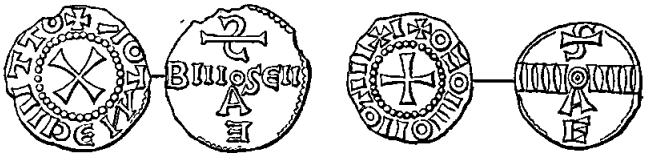

Le premier est d'Otton I : ✠ OTTIMPERATOR, écrit à rebours. Croix dans un cercle perlé.

— S O A E — BIIISEN tracé en croix. — Poids 1.15 gramme.

Évidemment c'est la monnaie de Cologne qui a servi de prototype à celle-ci. Les lettres SOA qui se suivent perpendiculairement, sur la copie comme sur le modèle, constituent les éléments ou signes les plus apparents de ce type qui était très-populaire, à en juger par l'immense quantité de deniers colonais et de copies de ceux-ci que l'on retrouve. La lettre E ajoutée au bas de cette ligne est probablement l'initiale du mot *ecclesia*.

Le second denier est une dégénérescence du premier type qui semble s'être immobilisé pendant un certain temps. Les quatre lettres S O A E, y sont fidèlement conservées; des jambages seulement remplacent la légende BIIISEN. Voy. *die Münzen der deutschen Kaiser und Könige des Mittelalters*, de Cappe, pl. XVIII, fig. 302. On le voit, les lettres SOAE n'appartiennent point à la légende locale ; il reste donc pour établir la lecture du nom de l'atelier, le mot BIIISEN que je lis BILISEN. En effet, rien n'est fréquent, dans l'é-

pigraphie monétaire de cette époque, comme l'emploi du I pour le L, notamment sur les monnaies de Cologne : COIONIA pour COLONIA. Une trouvaille assez considérable de deniers de Charles le Simple, frappés à Strasbourg, fournit par moitié les formes KAROIVS et KAROLVS. Les exemples analogues sont si fréquents qu'il serait oiseux de pousser plus loin les citations.

M. le sénateur comte de Renesse a eu l'extrême obligeance de me communiquer un magnifique sceau des dames de Bilsen, et a bien voulu me permettre de le publier. Les lecteurs de la *Revue* verront avec intérêt ce beau monument du quatorzième siècle.

✠ SIGILLVM : STI : AMORIS : CAPVLI : BLISIEN.

MONASTÈRE DE SAINT-TROND.

39. — S STϴPHAN'. Buste en profil à gauche de saint Étienne; une crosse apparaît devant la figure.
— ✠ SCS.TRVDO.I. Église dans un cercle perlé. — Poids, 0.89 gramme.

Exemplaire unique, parfaitement conservé et d'un travail admirable. La lettre I, qui est séparée de la légende locale par un point, semble parasite et n'y figurer que comme remplissage.

Voy. pl. XXI, fig. 33.

Ce denier est si finement et si correctement gravé qu'on a peine à croire que l'art fût demeuré inculte et grossier dans des ateliers contemporains et rapprochés, cependant, de celui de Saint-Trond. D'ailleurs, l'ensemble des pièces constate entre elles des oppositions analogues très-sensibles. Ces faits nous aideront souvent dans nos classifications; il est certain, par exemple, qu'en l'absence des données que nous possédons aujourd'hui, on a trop rajeuni quelques monnaies, surtout parmi les pièces flamandes dont les deniers de 45 centigrammes doivent remonter assez haut dans le XIIe siècle. Ainsi les n°s 134 et 136 de la pl. XV de M. Gaillard, pesant 0.55 et 0.61 gramme, sont probablement contemporains des deux Roberts de Flandre. Le n° 134 convient très-bien à l'atelier de Gand, mais je le crois moins ancien que le n° 136.

Dans le précieux dépôt monétaire, exhumé à Maestricht il y a 15 à 16 ans, et dont la plus grande partie fut acquise par notre confrère M. le major du génie Meyers, deux de-

niers, légèrement variés, au buste de saint Étienne, parurent pour la première fois. A cette époque de notre apprentissage, trop peu versés dans la numismatique du pays à défaut des monuments qui pussent nous y initier, nous avions restitué ces monnaies à l'évêché de Metz. Depuis, l'étude des types, les comparaisons et les rapprochements que les découvertes successives nous ont permis de faire, sont venus modifier bien des opinions, corriger infiniment d'erreurs.

Il y a plusieurs années que j'écrivis à M. Meyers pour lui communiquer le résultat de mes recherches au sujet de quelques types d'attribution douteuse de sa trouvaille. Parmi les pièces dont ma lettre était l'objet, je lui signalai son denier de saint Étienne que je croyais appartenir à Saint-Trond. Plus tard, en 1854, lorsque je publiai quelques pièces inédites, j'eus occasion de formuler mon opinion sur cette monnaie. Je disais alors : « Au nombre des deniers indé-
« terminés de ce précieux dépôt monétaire, figuraient deux
« variétés d'une monnaie au nom d'Étienne. M. Meyers a
« donné cette pièce à l'évêque de Metz, Étienne de Bar,
« 1120; mais la numismatique messine ne nous offre rien
« d'analogue pour le règne de ce prélat. Cependant, je ne
« doute pas que le denier dont il s'agit n'ait été frappé au
« nom de l'évêque Étienne, *mais dans l'atelier de Saint-*
« *Trond qui appartenait à l'évêché de Metz.* » *Voy.* la *Revue belge,* 2e série, t. IV, p. 458.

Dans le premier cahier du présent volume, 2e série, t. VI, p. 44, mon confrère, M. Piot, revenant aux pièces du trésor de M. Meyers, entre dans de longs détails pour confirmer mon opinion. Enfin, un monument plus explicite encore vient aujourd'hui lever les dernières apparences du

doute, s'il pouvait en être resté, sur l'attribution à Saint-Trond du denier d'Étienne.

MONASTÈRE (?) DE LÉAU.

40. — + S L.ATR (sanctus Leonardus pATRonus?). Buste à tête nue de face.

— LEWE, écrit en flamand, dans les angles d'une croix évidée, ayant dans l'intérieur des branches des annelets pointés. —Poids, 0.85 gramme.

Deux exemplaires dont l'un appartient à la Bibliothèque royale.

Voy. pl. XXI, fig. 34.

S'agit-il ici d'une monnaie ecclésiastique? Est-ce une pièce municipale? A qui appartenait Léau au XIe siècle? J'avoue que je n'ai pu retrouver les documents qui me permissent de résoudre ces points d'une manière satisfaisante; les savants versés dans les sciences historiques voudront bien s'en charger. Je me bornerai donc à placer mes questions en face du monument monétaire.

Ce n'est qu'en 1308 que fut fondé, à Léau, un chapitre de douze chanoines; j'ignore s'il y existait antérieurement quelque établissement religieux. Vers 1230, on supprima l'église paroissiale de Saint-Sulpice, qui était située hors de l'enceinte, et on en construisit une nouvelle dans l'intérieur de la ville, sur l'emplacement de la chapelle de Saint-Léonard. Ce saint fut conservé comme patron de la nouvelle église. La chapelle de Saint-Léonard semble donc très-ancienne; et si je puis tenir compte de l'intéressante situation que nous fait la riche découverte de Maestricht, à

l'endroit du monnayage ecclésiastique au XIe siècle, il serait important de savoir si la chapelle de Saint-Léonard n'appartenait déjà pas à quelque monastère.

M. Piot, qui a fait beaucoup de recherches sur Léau, dont il a écrit l'histoire, ne remonte pas au delà du règne de Godefroid le *Barbu*, qui aurait construit ou reconstruit le château de cette ville, au lieu dit : *Castellen-berg*.

DENIERS INDÉTERMINÉS.

41. — RЄNV ou VNЄR. Personnage debout, tenant dans la main droite une lance, dans la gauche un glaive ; la lettre V apparaît entre la lance et le grènetis.

— TNIЄ - VEIVЄ. Lance renversée entre deux ornements carrés oblongs; dans le champ, quatre annelets. — Poids, 0.75 gramme.

Quatre exemplaires, mal frappés et moins beaux que les suivants.

Voy. pl. XXI, fig. 35.

42. — VЄIV ou VIЄV. Même type de la pièce précédente.

— TVNЄ-EVNЄ ; trois échantillons donnent EIVNЄ au lieu de EVNЄ. Type du denier précédent; seulement, les petits carrés sont surmontés d'une croisette; au-dessous, deux annelets de plus. — Poids, 0.92 gramme.

Quarante-huit exemplaires presque généralement de belle conservation, mais frappés avec une négligence telle qu'il n'en est pas un seul qui soit complet. De plus, on peut

dire qu'il n'y en a que douze à quinze dans un état satisfaisant. Cependant la gravure est bonne.

Voy. pl. XXI, fig. 36.

La présence d'un aussi grand nombre d'exemplaires de ce type ferait supposer que l'atelier dont il provient est très-rapproché de Maestricht. Les inscriptions TNIϴ et TVNϴ m'ont fait songer à Tongres dont il serait surprenant, après tout, que la monnaie ne fût point représentée dans ce trésor. Mais que faire des autres fragments de légende? Toutefois, je suis loin d'insister sur Tongres, malgré les traditions monétaires de l'ancienne capitale de l'évêché de Liége.

J'ai dit plus haut qu'il était bien possible que les légendes de ces singuliers deniers fussent écrites dans la langue vulgaire ou flamande; sinon, je ne m'explique pas l'impénétrable obscurité qui entoure cette mystérieuse monnaie.

Et à propos de la monnaie de Tongres et de la légende TNIϴ de l'un de ces deniers, je rappellerai qu'on peut attribuer en toute sûreté à Tongres les espèces de Charles le Chauve et de Louis le Bègue portant TVNIERS pour TVNGERS, espèces, d'ailleurs, si conformes, pour le style, aux monnaies de Visé et de Maestricht. Cette attribution n'eût jamais fait le sujet du moindre doute, si on avait fait attention que, dans le Nord surtout, les lettres G et I s'emploient indifféremment dans l'épigraphie de ces temps; ainsi, les deniers de Mayence prennent les formes MOIONCIA et MOGONTIA; un denier d'Arras donne IRATIA pour GRATIA; le nom de saint Géry s'écrit IOTGERVS pour GOTGERVS; celui de Godefroid IOFRIDVS et GOFRIDVS, etc.

CHAPITRE DE SAINT-SERVAIS A MAESTRICHT.

43. — SERVATIVS, autour du buste couronné de l'empereur, lequel tient dans la main droite un sceptre, et la main gauche tendue.

— DI · VS · BV · RG, dans quatre cercles formant un carré; au centre, une croisette.— Poids, 0,90 gr.

Cinq exemplaires, tous très-mal frappés, incomplets et en mauvais état.

Voy. pl. XXI, fig. 37.

44. — Même légende. Buste de saint Servais tenant dans la main droite un glaive, dans la gauche, une croix à long pied.

— Type de la pièce précédente, seulement les quatre premières lettres DIVS se trouvent, une à une, dans les cercles, et les quatre dernières BVRG sont placées dans les angles extérieurs du carré. — Poids, 0.78 gramme.

Deux exemplaires mal frappés.

Cette monnaie qui m'était nécessaire afin d'appuyer certaine conjecture que l'on rencontrera plus loin, art. 60, se trouve gravée sur la planche XXII, fig. 54.

45. — Même inscription. Tête de face de saint Servais.

— DIVSBVRG en légende circulaire; chaque lettre dans un encadrement; au centre, une croix cantonnée de quatre points. — Poids, 0.82 gramme.

Huit exemplaires en mauvais état et très-mal frappés; ils sont tous incomplets.

Voy. p. XXI, fig. 38.

Nous avons vu plus haut des monnaies de l'évêque de

Liége, Henri I, et bien que notre trouvaille de Maestricht ne nous fasse connaître que peu de chose du règne de ce prélat, nous sommes assez renseignés sur le monnayage de cette époque pour faire bonne justice de l'attribution à Henri I, faite par feu le comte de Renesse, d'un denier impérial frappé à Duisbourg. *Voy.* son *Histoire numismatique,* etc., pl. II, fig. 1.

Il résulte de cette rectification qu'il ne nous reste plus de l'atelier de Duisbourg, pour l'évêché de Liége, que le denier de Raoul de Zeringen; *voy.* de Renesse, pl. I, *Notger* (sic), fig. 3.

Les deniers de notre trouvaille semblent énoncer que le chapitre de Saint-Servais était copropriétaire de la monnaie de Duisbourg; et si un siècle plus tard nous retrouvons une pièce de cette officine, au nom et à l'effigie de l'évêque Raoul, 1167 à 1191, c'est que probablement le chef de l'Église de Liége s'était substitué en lieu et place du chapitre de Maestricht. Mais quel est ce Duisbourg (¹)?

DUCHÉ DE BRABANT? COMTÉ DE LOUVAIN?

46. — Tête nue en profil à droite; devant la figure, une épée haute. Légende inintelligible.

— ..VA (*Lova?*) autour d'un carré orné à l'intérieur de deux petites portes ou drapeaux; dans le centre, une croix à long pied. — Poids, 0.74 gramme.

(¹) Un atelier épiscopal liégeois dans une ville impériale si éloignée de la Meuse, serait d'abord un fait étrange; de plus, le style et les caractères des monnaies dont il s'agit leur donnent plutôt l'aspect de pièces maestrichtoises. N'existait-il pas dans le fief de saint Servais quelque *Castrum* du nom de Duisbourg?

Exemplaire unique, en mauvais état et rongé.

Voy. pl. XXI, fig. 39.

47. — V...C...I. Tête nue en profil, à gauche; devant, une épée.

— Temple dégénéré; sur les portes on lit : .OVA (Lova?). — Poids, 0.76 gramme.

Exemplaire unique, rongé et endommagé.

Voy. pl. XXI, fig. 40.

48. — Profil à droite; devant, l'épée haute. Légende effacée.

— Bâtiment dans une enceinte, accosté de deux C ou G. — Poids, 0.97 gramme.

Deux exemplaires endommagés et mal frappés.

Voy. pl. XXI, fig. 41 (1).

49. — Sans légende. Buste à tête nue, profil à droite; devant, l'épée haute.

— Sans légende. Bâtiment. — Poids, 0.80 gramme.

Exemplaire unique assez mal conservé.

Voy. pl. XXI, fig. 42.

Les deux premiers deniers, s'ils sont de Louvain, peuvent appartenir à Henri II, 1062 à 1075; le premier pourrait même être de Lambert II, mort en 1062.

Je crois que le troisième appartient à un duc de Basse-Lorraine (de Fréderic à Godefroid V, 1048 à 1076), et qu'il peut avoir été frappé à Anvers.

(1) Les nos 46, 47 et 48 sont certainement plus anciens que la généralité des deniers de la trouvaille ; je les considère comme pièces égarées et ne devant pas avoir cours dans le pays liégeois.

Si le quatrième est étranger à notre province, il peut du moins toucher de près aux deniers qui vont suivre.

DUCHÉ DE BOUILLON (FIEF DU BRABANT).

50. — + GODEFRIDVS. Buste à tête nue, cheveux frisés, profil à droite; devant, l'épée haute.
— + BVLONVS; au centre, BϴAT dans un cercle perlé (*Beatus Bulonus?*). — Poids, 0.79 gramme.

Exemplaire unique, assez bien conservé, mais un peu rogné.

Voy. pl. XXI, fig. 43.

51. — + GODEFRIDI. Même buste.
— .C....LI·BV. Bâtiment à trois tours dans un cercle en grènetis.—Poids, 0.74 gramme.

Exemplaire unique et de médiocre conservation.

Voy. pl. XXI, fig. 44. Seulement, je n'affirme point que la lettre qui suit le L soit un I, plutôt qu'un T, la partie supérieure étant effacée; mais un fragment de lettre, qui pourrait être un T, apparaissant *dans le milieu de la lacune*, je voudrais oser lire : CASTELLI·BV(loni); j'ajouterai que je penche fort vers cette interprétation.

52. — GODE..... Buste diadémé, profil à droite; devant, une épée.
— + B..ONVS (*Bulonus*). Même bâtiment et deux annelets.— Poids, 0.84 gramme.

Deux exemplaires, dont l'un à la Bibliothèque royale; bien conservés.

Voy. pl. XXI, fig. 45.

Ces trois deniers remettent en question certain point obscur de notre histoire, que nous allons brièvement examiner.

Godefroid IV, duc de Basse-Lorraine et marquis d'Anvers, possédait également le comté ou duché de Bouillon. Il eut quatre enfants, dont l'un mourut en bas âge; les trois enfants survivants sont : Godefroid *le Bossu* qui lui succéda dans le duché de Basse-Lorraine; Ide qui épousa Eustache II, comte de Boulogne, et Adèle dont on ignore l'alliance. Godefroid IV mourut en 1070.

Godefroid V, dit *le Bossu,* qui lui succéda, fut assassiné à Anvers, en 1076.

Celui-ci étant mort sans enfants, Conrad, fils de l'empereur Henri IV, obtint le duché de Basse-Lorraine, mais le marquisat d'Anvers fut donné à Godefroid *de Bouillon,* fils d'Eustache II, comte de Boulogne; et ce n'est qu'à la mort du duc Conrad, arrivée en 1089, que Godefroid de Bouillon devint duc de Basse-Lorraine.

La date de la naissance de Godefroid de Bouillon n'est pas connue. D'après l'*Art de vérifier les dates,* notre illustre duc de Brabant et roi de Jérusalem serait né en 1061 ; cependant les savants sont loin d'être d'accord sur ce fait et je me rallie très-volontiers à ceux qui reculent de quelques années l'époque de la naissance de Godefroid.

Par le mariage de la comtesse de Hainaut, Richilde, avec Baudouin de Mons, la Flandre et le Hainaut furent réunis sous un même sceptre; mais le comte Baudouin étant venu à mourir, son frère, Robert le Frison, après avoir battu l'armée de sa belle-sœur, s'empara du comté de Flandre. Richilde voulut alors recouvrer cette portion de ses États,

mais se sentant trop faible pour lutter contre les forces de Robert, elle s'adressa à l'évêque de Liége, Théodwin, à qui elle fit hommage de son comté de Hainaut, à condition d'être secourue par lui dans son entreprise contre Robert. Le comté de Hainaut devint ainsi un fief de l'Église de Liége.

Cet acte s'accomplit en 1071, c'est-à-dire après la mort de Godefroid IV et lorsque la terre de Bouillon n'appartenait plus aux ducs de Basse-Lorraine. A la vérité, nous ignorons la date du mariage d'Ide, fille de ce Godefroid IV, mariage qui fit sortir de la maison de Basse-Lorraine le duché de Bouillon; toutefois cette union a eu lieu avant 1060, et je ne pense pas que les deniers de Bouillon soient si anciens; je les refuse donc à Godefroid IV.

Maintenant, si ces monnaies ne peuvent, selon moi, appartenir, à notre Godefroid de Bouillon, comme marquis d'Anvers, dès 1076, elles doivent être de ce prince comme seigneur de Bouillon; mais son père, Eustache II, n'étant mort que vers 1097 et sa mère en 1113 seulement, il y a apparence que Godefroid obtint le comté de Bouillon du vivant de ses parents, même de très-bonne heure.

En effet (ce qui expliquera l'opportunité de ma digression), dès que l'évêque de Liége fut d'accord avec la comtesse Richilde, il s'adressa à ses alliés afin d'obtenir le secours promis à la comtesse de Hainaut. Ces alliés qui se réunirent à Fosse, en 1071, furent Godefroid de Bouillon, Albert de Namur, Henri de Louvain, etc. « Hæc grandi ab « Theoduino impetratâ pecuniâ *Gothofredum Bullionem*, « Albertum Namurcensem, Henricum Lovaniensem, etc...

« in societatem armorum sibi adjungit..... » (*Meyerus et Lambertus Schafnaburgensis*). *Voy.* Chapeauville, t. II, p. 13. Ainsi, en 1071 déjà, Godefroid figure dans une importante assemblée, comme le chef du comté de Bouillon. Peut-on admettre qu'il n'eût alors que dix ans?

Quoi qu'il en soit de son âge, il semble avéré que Godefroid possédait, déjà en 1071, le comté ou duché de Bouillon auquel je crois pouvoir restituer ces trois précieux deniers; seulement, il est fort possible que le troisième, sur lequel la tête du prince est ornée du diadème, date de l'époque où il fut nommé marquis d'Anvers, 1076.

Après tout, ces monnaies nous appartiennent parce qu'il est assez probable que la terre de Bouillon demeura un fief du duché de Basse-Lorraine jusqu'en 1096, lorsque Godefroid vendit ce domaine à l'évêché de Liége.

DENIERS INCONNUS.

Il me reste à parler de quelques pièces de cette trouvaille qu'il m'a été impossible d'expliquer, et pour lesquelles je n'ose même avancer aucune proposition sérieuse. La plupart de ces énigmatiques deniers sont uniques; de plus, défectueux ou effacés en grande partie. J'en reproduis tout ce qui est bien visible, ces renseignements pouvant venir en aide aux amateurs, si des deniers analogues se trouvent dans d'autres collections.

53. — Tête impériale, profil à gauche.
— Tête nue, profil à gauche. C'est le denier que j'ai cité plus haut, n° 3 de la liste générale. — Poids, 1.25 gramme.

Deux exemplaires, mal conservés et dont les inscriptions sont effacées.

Voy. pl. XXII, fig. 46.

54. — CARO . . . . *Carolus*. Tête impériale, de face.
— . . SGRA . . .; probablement AQVISGRANVM. Espèce de dôme, dans le centre. — Poids, 0.72 gramme.

Deux exemplaires.

Voy. pl. XXII, fig. 47.

55. — . . . . VSIMP. (*Carolus* ou *Henricus imp?*) Tête impériale, de face ; une croisette sur la couronne.
— . . . ELIA . . ., la dernière lettre doit être un V renversé. Est-ce *Cornelius Munster*, monastère près d'Aix-la-Chapelle? Type de la pièce précédente. — Poids, 0.80 gramme.

Exemplaire unique.

Voy. pl. XXII, fig. 48.

Un diplôme d'Otton III, du 20 août 985, confirme à l'abbaye de Saint-Corneille ou Cornelis-Munster le *mercatum ac* MONETAM qui lui avaient été concédés par son *piissimo genitore*. (MARTÈNE, *Vet. monum.*, t. I, p. 335.)

56. — Sans légende. Tête impériale, de face.
— . HIVIT ou TIVIH ; le H peut fort bien être un N. Type monumental qui a quelque analogie avec celui des deux deniers précédents ; une croisette apparaît au-dessus.—Poids, 0.90 gramme.

Six exemplaires bien conservés, mais mal frappés.

Voy. pl. XXII, fig. 49.

57. — .. AROLV.. (*Karolus?*) Tête impériale.

— Légende indéchiffrable. Sorte d'oiseau dans le centre. — Poids, 0.74 gramme.

Exemplaire unique appartenant à la Bibliothèque royale. *Voy.* pl. XXII, fig. 50.

58. — .... EVI'T' P. V. (DIEVINVS TVNGRENSIS PRAESVL?), le P est barré en forme d'abréviation. Tête de face, partant un ornement perlé.

— Une croix à long pied dans le milieu du champ, entre deux croix appuyées sur une bande ornée d'annelets; dessous, deux oiseaux. Poids, 0.87 gr.

Trois exemplaires très-médiocres.

Voy. pl. XXII, fig. 51.

Cette monnaie pourrait être de l'évêque Théodwin et appartenir à Thuin. On connaît un denier épiscopal de cette ville postérieur à celui-ci, sur lequel figurent deux oiseaux; *voy.* de Renesse, pl. IV, fig. 8. Thuin a dû aussi frapper des monnaies dans le système faible, fournissant généralement 0.85 à 0.92 gramme.

59. — S.... Tête nue de face, probablement l'effigie d'un saint.

— Sans légende apparente. Croix à bandes ornées d'annelets et traversant le cercle intérieur; dans les angles, quatre annelets. — Poids, 0.77 gramme.

Deux exemplaires usés.

Voy. pl. XXII, fig. 52.

Ce denier a beaucoup d'analogie avec celui de Léau, fig. 34. S'il est de cet atelier, ce qui me paraît fort possible, il aurait précédé l'autre denier.

60. — SE.....S, probablement SERVATIVS. Tête de face.

— Figure debout tenant dans la main droite un glaive, dans la gauche une croix à long pied; dans le champ, la lettre S. — Poids, 0.84 gramme.

Deux exemplaires appartenant à la Bibliothèque royale. *Voy.* pl. XXII, fig. 53.

Au n° 44, de la liste générale de ma trouvaille, j'ai simplement décrit un denier de Duisbourg, au buste de saint Servais, *tenant le glaive et la croix à long pied.* J'en donne maintenant le dessin, *voy.* fig. 54, afin d'appuyer l'interprétation que je propose pour le denier précédent, fig. 53. En effet, on remarquera que le personnage placé sur cette monnaie, outre l'indice que nous fournit l'initiale *S* qui l'accompagne, se présente avec les mêmes attributs du glaive et de la croix à long pied. Serait-ce alors une monnaie du chapitre de Saint-Servais ?

CHAPITRE DE SAINTE-MARIE.

61. — S.... ARIA ; *Sancta Maria.* Tête en profil, à droite; devant, un ornement emblématique.

— TRAIECTVM. Dans le champ, un symbole dont je ne puis dire la signification. — Poids, 0.88 gr.

Exemplaire unique, appartenant à M. Dumoulin. La pièce est bien conservée.

Voy. pl. XXII, fig. 55. J'avais oublié ce denier qui eût dû figurer après le n° 45.

Au IXe siècle, lors du partage de l'Empire, on érigea en abbayes impériales les chapitres de Saint-Servais et de

Notre-Dame, à Maestricht. Les évêques de Liége obtinrent la juridiction sur la paroisse de Notre-Dame, mais le chapitre de Saint-Servais demeura propriété de l'Empire, de même que le comté de Vroenhove. Ainsi, la ville était divisée en deux parties à peu près égales.

En 908, l'évêque Étienne obtint du roi de Lorraine, Louis IV, le droit de monnaie et de tonlieu, à Maestricht. La précieuse monnaie qui nous occupe sort probablement de l'atelier épiscopal du chapitre de Sainte-Marie.

Voilà le relevé exact des pièces composant la trouvaille de Maestricht. Il serait oiseux d'insister sur l'immense importance de cette découverte au point de vue de notre histoire monétaire; mais ce qui en ressort de plus clair et de plus heureux en même temps, c'est la certitude que nous avons aujourd'hui, qu'il nous reste à retrouver une grande quantité de monnaies belges dont l'existence est la conséquence évidente de la composition de ce trésor inappréciable.

De Coster.

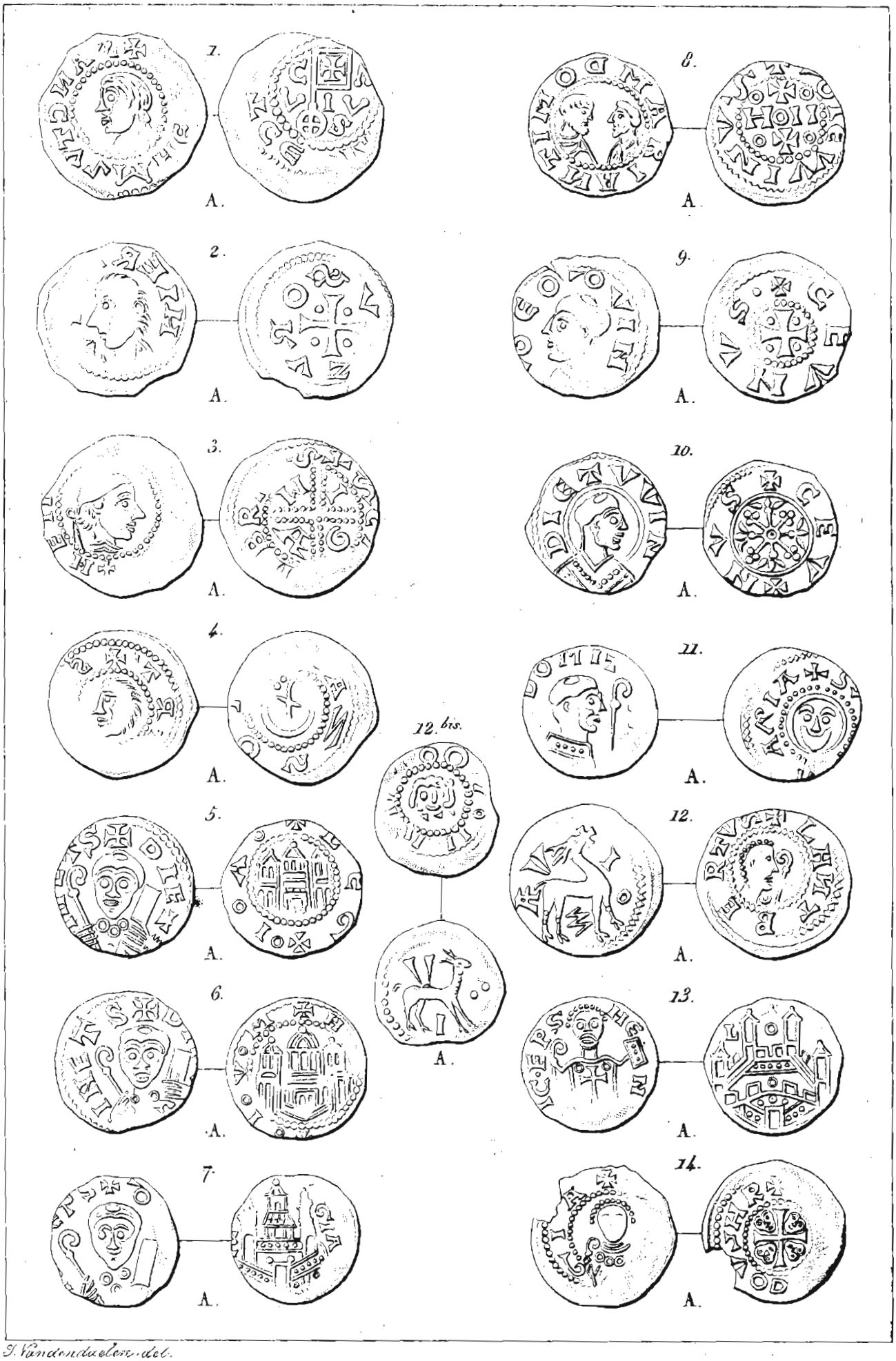

J. Vandendueleen del.

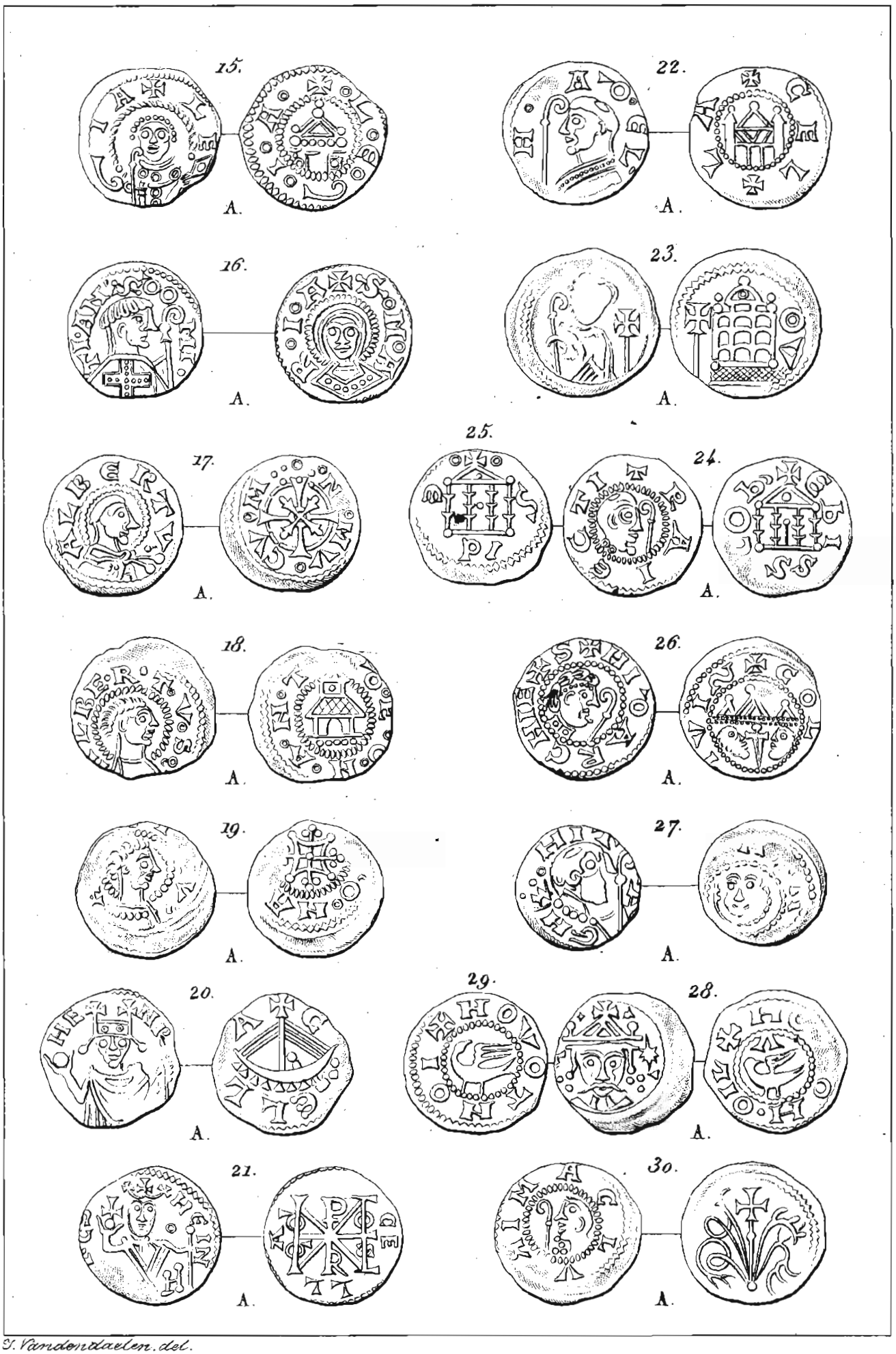

J. Vandondaelen. del.

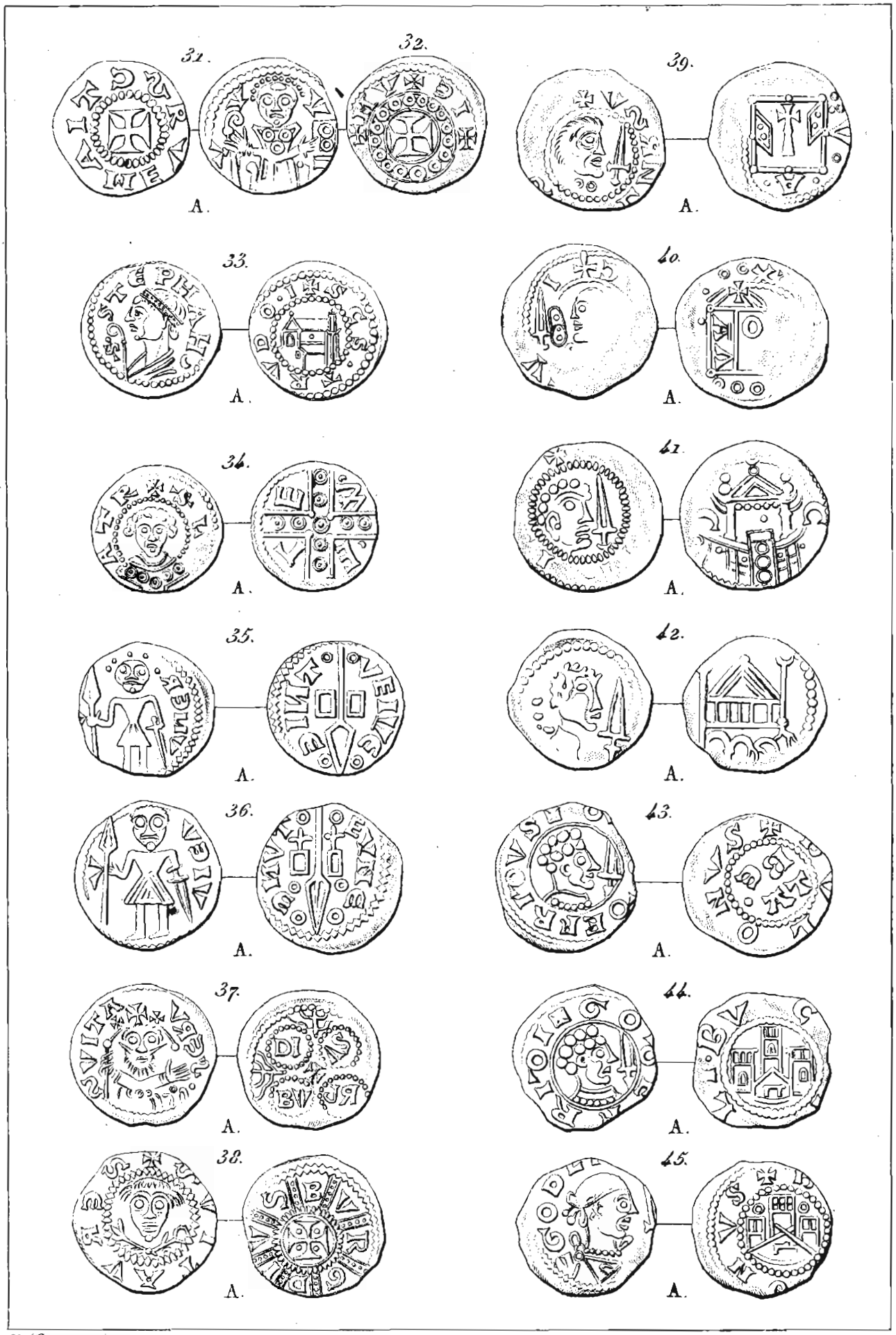

J. Vandendaelen. del.

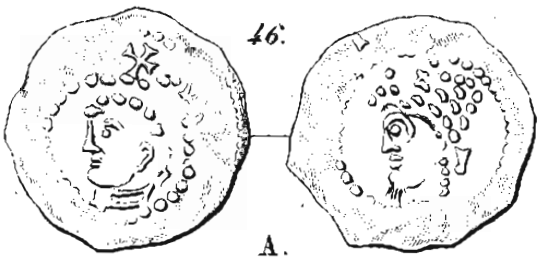

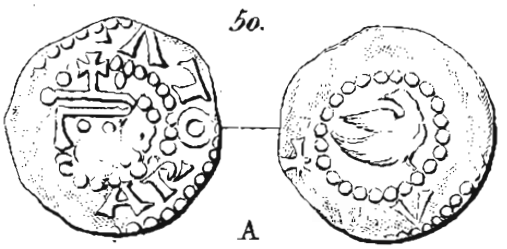

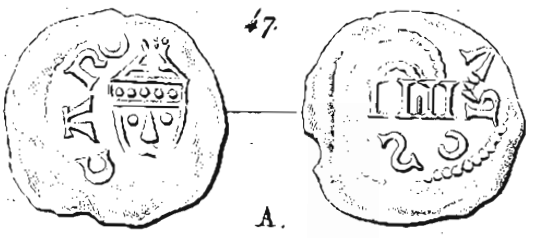

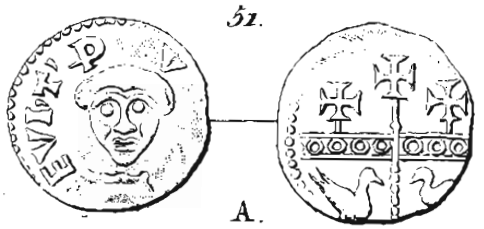

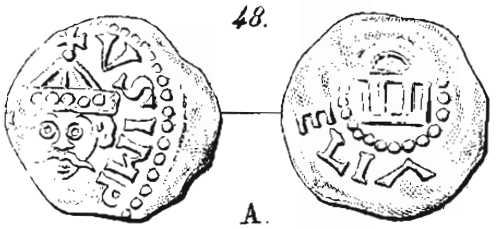

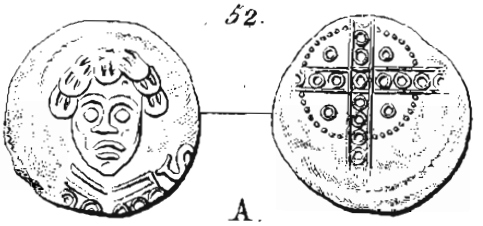

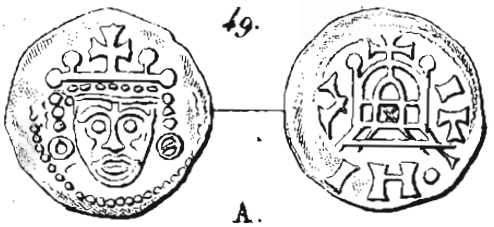

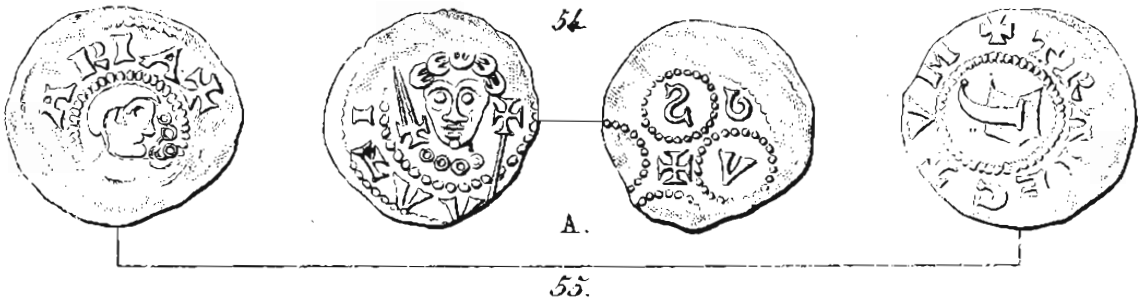

H. Vandenaezelen del.